

\$35 aux États-Unis. Donc, en vue d'établir un mode d'échange qui nous fournisse une devise convertible, il est proposé d'instituer au Canada un marché libre de l'or d'après lequel toutes les autres devises seraient cotées au prix qui leur convient. De plus, cela fournirait au Canada un marché libre pour les devises, de sorte que l'acheteur et le vendeur pourraient effectuer leurs transactions ouvertement.

A moins de revenir à la liberté dans le domaine commercial, nous risquons de nous voir imposer l'idée socialiste des devises immobilisées, du troc, des accords bilatéraux, ou encore de voir notre puissant voisin du sud dominer et réglementer de plus en plus notre commerce.

Le ministre actuel des Finances (M. Abbott) a déjà ridiculisé la mesure adoptée ce soir. A mon avis, cette mesure n'est pas celle qui s'imposait, et elle ne suffit pas. Nous continuerons néanmoins d'offrir notre aide et nos conseils au gouvernement. Il faut faire abstraction de la politique de parti à l'égard de ces questions, car l'existence même du Canada dépend de la façon dont on résoudra le problème. J'accueillerais favorablement la mesure si je la croyais suffisante. La décision rétablit l'état de choses qui avait cours avant 1946. Après la crise d'inflation qui a sévi dans le monde entier, elle fixe la valeur du dollar canadien en 1949 aux neuf dixièmes de la devise américaine.

Voilà pourquoi, entre autres raisons, j'affirme que la mesure ne suffit pas. Elle ne résout pas le problème fondamental de la convertibilité. D'ailleurs, l'économie canadienne reste assujétie à des restrictions très sévères en matière de change étranger.

(Texte)

M. Raymond Bruneau (Prescott): Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de féliciter d'abord les honorables députés de Nicolet-Yamaska (M. M. Boisvert) et de Vancouver-Sud (M. Arthur Laing) de leurs éloquentes discours sur l'Adresse.

Je tiens surtout, à titre d'ancien traducteur des débats de cette Chambre, ainsi que des débats du Sénat et des comités parlementaires, à féliciter tout particulièrement l'honorable député de Nicolet-Yamaska de son intéressante et heureuse mise au point sur la langue que nous parlons dans cette enceinte parlementaire. La langue française, pour n'être peut-être pas celle que l'on parle à Paris, n'en demeure pas moins la langue pure du dix-septième siècle qui a immortalisé les Corneille, les Racine et beaucoup d'autres.

Je dirai aussi, monsieur l'Orateur, que cette question visant l'abolition des appels au Conseil privé témoigne certainement de la volonté de notre peuple de consacrer dans toute sa

plénitude, peut-être pas son autonomie mais, certainement, sa souveraineté. Je serais tenté de répéter avec un autre grand chef libéral, sir Wilfrid Laurier, l'homme à la parole d'argent, ancien chef de notre grande famille libérale, ceci: "Je me souviens de la France qui nous a donné la vie; j'aime l'Angleterre qui nous a donné la liberté; mais je me dois de penser surtout et de porter d'abord les yeux vers mon Canada, mon pays, mes amours."

Il y a aussi, monsieur l'Orateur, cette heureuse suggestion, faite par le député de Nicolet-Yamaska, au sujet d'une pension aux invalides. Il y a dans ceci, je crois, de quoi combler certaines lacunes. Je puis dire que depuis l'élection du 27 juin, je sais personnellement que certains miséreux, qui n'ont pas droit à aucun autre genre de pension, verraient enfin leur misère soulagée quelque peu.

(Traduction)

Si vous le permettez, monsieur l'Orateur, je féliciterai le député de Vancouver-Sud (M. Laing) et le représentant de Nicolet-Yamaska (M. M. Boisvert) de l'éloquence avec laquelle ils ont entamé le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. J'ai été enchanté d'entendre le député de Vancouver-Sud rappeler l'importance du commerce plurilatéral avec les autres pays, question traitée dans le discours du trône.

Le commerce plurilatéral nous permettra, je crois, de réaliser la prédiction d'un autre éminent chef libéral. Il y a moins d'un demi-siècle, sir Wilfrid Laurier affirmait que le dix-neuvième siècle, l'ère du progrès, avait été l'âge d'or pour les États-Unis; il ajoutait, cependant, que le vingtième siècle appartiendrait au Canada. Le discours du trône renferme, à mon sens, tout ce qu'il faut pour que cette prédiction se réalise.

M. E. G. Hansell (MacLeod): Monsieur l'Orateur, je ne comptais pas participer au présent débat, mais j'estime que tous les députés qui siègent à la Chambre depuis quelques temps ont dû être fort étonnés de voir le débat sur le discours du trône prendre fin aussi abruptement. Je m'étonne plutôt que les nombreux députés libéraux nouvellement élus ne veuillent pas profiter de l'occasion que leur offre ce premier débat général pour dire un mot des questions qu'ils se sentent tenus envers leurs commettants de signaler.

Je ne suis pas tout à fait prêt à prendre la parole, puisque je comptais prononcer mon discours à une séance ultérieure. Peut-être sera-t-il bon que je profite de l'occasion pour répéter ce soir devant les fidèles le sermon que je compte prononcer dimanche prochain. Étant donné la façon dont la Chambre a voté sur l'abolition de l'évaluation des ressources,